



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARCOURSUP : Saisie du rapport public

**Service académique d'information et d'orientation
Pôle Postbac**

Affaire suivie par : Secrétariat SAIO

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement ayant des classes post-bac

Mesdames et messieurs les chefs de formations

L'interface de saisie du rapport public prévu par la décision du Conseil constitutionnel du 3 avril 2020 et l'article D.612-1-5 du code de l'éducation est accessible depuis le site de gestion. La saisie en ligne doit être réalisée **avant le vendredi 28 octobre 2022**.

Remarque importante : quelle que soit la structuration des formations, le rapport public est toujours signé par le directeur ou le chef de l'établissement qui porte la formation d'inscription.

Afin de garantir la sécurité juridique de ces documents, nous vous remercions de bien vouloir vérifier sur votre site de gestion, les informations actuellement présentes pour vous assurer que l'identité du chef d'établissement est à jour.

**La cheffe du service académique d'information et d'orientation,
Elisabeth Boyer**